

National-Foot 1 et 2/Redimensionnement du soutien de l'Etat/Echange Linafp-clubs "Tout club professionnel devrait fonctionner de manière autonome"

James Angelo LOUNDOU
Lambarené/Gabon

C'est en substance le message délivré par la Ligue nationale de football professionnel aux clubs professionnels de la ligue de football du Moyen-Ogooué, lors de la réunion d'explication, après la réduction de la subvention allouée par l'Etat. Comme un rappel aux entités d'assumer tout leur fonction d'employeur.

« LA dotation de la Linafp est une aide de l'Etat. Une contribution pour soutenir l'effort des clubs. Le salaire des joueurs et du staff technique est le fruit des négociations entre le club et le joueur ou le membre du staff technique ou administratif. Il ne découle donc nullement d'une décision de la Linafp qui n'est l'employeur, ni des joueurs, ni du staff technique, encore moins du personnel administratif. Qui dit club dit une organisation et des préalables pour assurer une autonomie dans son fonctionnement. Nulle part dans le monde, un championnat dit professionnel ne dépend de la subvention de l'Etat. Tout club devrait donc être en mesure d'assumer ses charges en comptant sur ses ressources propres. N'oublions pas que le redimensionnement de la subvention de l'Etat découle d'une situation économique



Le président de la Linafp, Brice Mbika Ndjambou (2e de gauche vers la droite) s'adressant aux dirigeants...



... de Stade Migovéen, Adouma FC et...



... AS Pélican...



... ainsi qu'aux officiels des matches.

difficile qui touche tous les secteurs d'activités. Je réitère que l'apport de l'Etat n'est pas un salaire, comme certains le croient, mais un bonus sur le budget prévisionnel des clubs qui devraient être capables d'assumer leurs charges de façon autonome. Nous subissons, tous, les effets induits de la baisse de l'aide de l'Etat, alors que la saison a débuté depuis plusieurs mois. A la Linafp où le personnel est également sous contrat, il y a eu renégocia-

tion pour faire face à la situation. Je vous invite donc à faire de même, car l'Etat ne fait que nous accompagner dans un processus censé nous conduire vers le professionnalisme. Ce qui signifie fonctionner de manière autonome et ne plus dépendre de l'appui financier apporté par l'Etat, qui a bien d'autres priorités que les clubs de football professionnel.»
C'est l'explication donnée par Brice Mbika Ndjambou, le président de la Ligue na-

tionale de football professionnel (linafp) du Gabon, aux clubs de première et deuxième divisions (AS Pélican, Stade Migovéen et Adouma FC) de la ligue de football du Moyen-Ogooué. A propos de la situation après le redimensionnement de la subvention apportée par les pouvoirs publics. Comme avec les clubs professionnels du Woleu-Ntem, et bientôt avec ceux de l'Ogooué-Maritime et du Haut-Ogooué, la Linafp a

organisé une séance d'éclairage pour expliquer la réduction de l'apport annuel de l'Etat (de 4,8 à 3 milliards de F CFA) et le passage (en accord avec les clubs) de 300 000 CFA à 150 000 CFA en D1, et de 100 000 à 80 000 CFA en D2, de l'aide mensuelle pour les joueurs.

REDIMENSIONNEMENT. Le patron de la Linafp a également précisé que les effets induits du redimensionnement de la subven-

tion de l'Etat sur les salaires des membres (homologués) des staffs technique et administratif, sont le fait des négociations de ces parties avec l'employeur (le club). Mais aussi que la nouvelle donne s'applique de la période allant de septembre 2015 à août 2016, pour un apport jusqu'à présent toujours pas en possession de la Linafp. Avant d'ajouter, pour la saison à venir, que l'aide de l'Etat fixée à 150 millions par club de D1 (NDLR : 40 millions en D2), sera désormais versée en deux tranches égales. Une part fixe de 75 millions, et une seconde équivalente, mais tributaire du respect par le club du cahier de charges imposé par la Linafp. En justifiant notamment l'existence d'un siège, d'un terrain d'entraînement, des équipes des petites catégories, d'un staff technique et administratif qualifié. Sans oublier de rappeler que cet appui financier, qui n'a plus jamais été versée ces dernières années, dans les délais espérés, ne devrait nullement justifier le non paiement des salaires par les clubs à leurs employés. D'où les félicitations de la Linafp aux équipes ayant continué à fonctionner normalement et à verser les émoluments de leurs employés, en dépit de la situation susmentionnée.

Assemblée générale ordinaire du Comité national olympique gabonais (CNOG)

Les rapports moral et financier adoptés

MIKOLO MIKOLO
Akanda/Gabon

DOUZE associations sportives nationales, à l'exception des Fédérations gabonaises de basket-ball (Fégabab) et de volley-ball, ont pris part, dernièrement, au siège du Comité national olympique (CNO), sis au stade de l'Amitié à Angondjé, dans la commune d'Akanda, à l'assemblée générale ordinaire du Comité national olympique du Gabon. Méthodiques, les participants, sous la houlette du président de cette structure sportive, Léon-Louis Folquet, ont examiné et adopté à l'unanimité les rapports moral (présenté par le SG André Angwe Aboughe) et financier. Au sujet des finances, M. Folquet, tout en rappelant à ses interlocuteurs que son entité sportive ne disposait pas d'argent dans son compte, a demandé à certaines fédérations de se rapprocher du département Programme, afin de bénéficier des programmes de Solidarité olympique, à l'exemple de la formation des entraîneurs nationaux.



Les membres de la Fégabab ont pratiqué la politique de la chaise vide.



Le président du CNOG, Léon-Louis Folquet, s'est dit satisfait du déroulement des travaux.

« Il revient aux fédérations nationales d'élaborer des projets et de solliciter Solidarité olympique pour des financements », a précisé le patron du mouvement olympique gabonais. Après avoir révélé que l'exercice 2015 a marqué le début d'une ère nouvelle pour le CNOG et le Mouvement olympique, Léon-Louis Folquet a laissé entendre que la crédibilité au sport commence par la démonstration d'un réel engagement, par le strict respect des normes de bonne gouvernance, de transparence et d'éthique. Car martèle-t-il, la jeunesse, qui est notre avenir,



André Angwe Aboughe, SG du CNOG, a vu son rapport moral approuvé par tous les délégués.

a, plus que jamais, besoin du sport pour lutter contre les tendances négatives qui incitent à l'inactivité, à une alimentation médiocre et à des modes de vie malsains. « Notre CNO est entré dans l'avenir avec confiance, guidé par une planification stratégique propre à mettre en forme l'avenir du sport et à renfoncer son rôle dans la société gabonaise », a estimé le président du CNOG. Entre autres temps forts de ces retrouvailles annuelles : les préparatifs des Jeux olympiques (J.O) de « Rio 2016 » et des compétitions qualificatives. A cet effet, les délégués ont exprimé

leur grande inquiétude sur ces préparatifs marqués par manque de budget. « A quelques quatre mois des J.O, il y a lieu de s'inquiéter sur la mise à disposition des fonds au CNOG pour rendre opérationnel le programme des fédérations et athlètes qualifiés à ces retrouvailles olympiques », a déploré un délégué. C'est dans ce sens que Folquet, tout en saluant l'implication de Solidarité olympique et en invitant ses partenaires à une réflexion très prochainement pour préparer notre programme quadriennal 2017-2020, afin d'assurer au Gabon une meilleure représentation à Tokyo en 2020, a signifié que « notre pays sera représenté à Rio par des boursiers olympiques, qui ont le privilège d'être suivis dans les centres étrangers ». Avant de clore les échanges, une communication a été faite sur le prochain « atelier de sensibilisation sur le suivi des carrières des athlètes », qui sera animé le 13 avril 2016 au siège du CNOG, par Mme Kadiatou Tounkara, experte du CIO.